



L'Association
GUILLAUME BUDÉ
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

XVI^e Congrès International de l'Association Guillaume Budé

Bulletin & règlement à renvoyer à :

Association Guillaume Budé – 123 EVENTS

12 rue des Cèdres 34 750 Villeneuve les Maguelone - France

Tel. : 04 67 47 46 36 – Fax. : 04 67 42 59 04 – E-mail : bude.asso2008@123events.fr

MERCI DE REMPLIR 1 SEUL BULLETIN POUR UNE CHAMBRE

NOM* : Prénom :

Etablissement :

Adresse* :

Code Postal : Ville* : Pays* :

Tél. : Fax : Email :

Adresse de facturation

- **Merci de réserver une chambre : Simple** - **Double** - **à 2 lits**

J'arrive à Montpellier le et je quitte Montpellier le septembre 2008

Votre Hébergement à Montpellier		
Nom des Hôtels Et catégories	Tarifs en Single par nuit Avec petit déjeuner Taxe de séjours non incluse	Arrhes demandées
MERCURE CENTRE 3***	<input type="checkbox"/> 133 €	133 €
SUITE HOTEL 3***	<input type="checkbox"/> 109 €	109 €
IBIS Montpellier CENTRE	<input type="checkbox"/> 86 €	86 €
Résidence Citea Montpellier Citadelle 2**	<input type="checkbox"/> 67 €	67 €
Cité Universitaire VERT BOIS (priorité sera accordée aux jeunes Budé)	<input type="checkbox"/> 22, 50 €	22,50 €

Peuvent être considérés comme « jeunes » les professeurs débutants, les Ater, les AM et AMN

- je souhaite recevoir une liste d'hôtels 1* sur Montpellier et faire ma réservation seul
- Tous les Hôtels sont en centre ville, à 15 minutes en tramway du lieu du Congrès.

Montant des Arrhes =

Frais de dossier = +12 €

TOTAL DÛ =

Les participants paieront leur facture hôtelière le jour de leur départ, déduction faite des arrhes versées.

Chaque participant recevra par mail une confirmation de sa réservation, indiquant le nom et les coordonnées de son hôtel.

REGLEMENT

Aucune réservation ne sera prise en compte sans règlement

- o **Par Chèque** à l'ordre de : « **123 EVENTS** »

o **Par Virement Bancaire** sur le compte ouvert au nom de : « 123 EVENTS »
Coordonnées Bancaires : La Banque Postale – Centre Montpellier 34900 Montpellier
Cedex 9

Swift : PSSTFRPPMON – Iban : FR80 2004 1010 0908 4674 2T03 005

Veuillez informer votre banque que les frais de virement sont à la charge de l'émetteur.

MERCI DE NOTER CLAIREMENT SUR LE VIREMENT : HEBERGEMENT Asso. Budé & votre NOM

- o **Par Carte Bancaire : Je soussigné(e), donne l'autorisation à 1 .2.3 Events de prélever la somme de€.**
VISACARD **MASTERCARD**

_____ EXPIRATION: _____

Date :

Signature :



XVI^e Congrès International de l'Association Guillaume Budé

Bulletin & règlement à renvoyer à :

Association Guillaume Budé – 123 EVENTS

12 rue des Cèdres 34 750 Villeneuve les Maguelone - France

Tel. : 04 67 47 46 36 – Fax. : 04 67 42 59 04 – E-mail : bude.asso2008@123events.fr

PROCEDURE DE RESERVATION HOTELIERE

RESERVATIONS

Les chambres sont attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers.

Le maximum sera fait pour satisfaire les demandes, cependant le nombre de chambre est limité (*il y a un Congrès de 3000 personnes à Montpellier aux mêmes dates*).

Les demandes reçues après le 30 juin ne sont pas garanties d'être satisfaites mais nous ferons de notre mieux pour vous loger dans les meilleures conditions possibles.

Les réservations effectuées par téléphone ou e-mail ne seront pas prises en compte.

Les prix s'entendent par chambre et par nuit, petit déjeuner, T.V.A. et service compris, valables jusqu'au 31 décembre 2008 et susceptibles de modification.

Taxe de séjour non comprise

12€ TTC de frais de dossier sont perçus par l'agence 123 Events (HT : 10 € / TVA : 2 €)

CONFIRMATION DE RESERVATION

Afin d'être traitées, toutes les demandes de réservation doivent être accompagnées du montant des arrhes correspondant et des frais de dossier.

Chaque participant recevra par mail une confirmation de sa réservation, indiquant le nom et les coordonnées de son hôtel, le montant des arrhes versées, dans un délai maximum de 30 jours après réception du dossier complet.

Les frais de dossiers de 12€ TTC seront déduits du montant des arrhes versées.

ANNULATION

Les ANNULATIONS doivent être confirmées par courrier, fax ou email à l'adresse indiquée ci-dessus.

Avant le 01 JUILLET 2008 : 12€ de frais administratifs seront déduits de chaque réservation annulée.

Entre le 1er juillet et le 1er août facturation de 50% du montant.

Après le 1^{er} août aucun remboursement.